

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 46

Artikel: Heures graves
Autor: Lambossy-de-Fuyens, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dès qu'on possède un bien, un décret le retire ;
Rien ne nous est laissé dans nos rapides jours,
Pour qu'on en puisse faire un bon repas et dire :
C'est ici mon pain frais, mon sucre, mes amours.

Seigneurs, je reconnais que l'homme est en délire
S'il ose murmurer ;
Je cesse d'accuser, je cesse de maudire,
Mais laissez-moi manger.

Ne vous irritez point que je sois de la sorte ;
O seigneurs, cette plaie a si longtemps saigné,
L'angoisse de la faim est toujours la plus forte ;
J'ai l'estomac soumis, mais non pas résigné.

Ne vous irritez pas, vous que le peuple acclame,
Et qu'il couvre de fleurs,
Que j'ose ainsi venir, humble comme une femme,
Vous conter mes douleurs.

Vos décrets surprendront même la page blanche
Que rien ne déconcerte, et que rien n'attendrit.
Pourquoi donc supprimer les journaux, le diman-
[che ?

La lecture en est douce, et repose l'esprit.
Car c'est la seule joie, ici-bas, qui persiste :
Lire un communiqué.

Considérez que c'est une chose bien triste
De le voir confisqué.

E. PERRET.

Le Loto « Winkelried ». — Les éditions « Spes », Lausanne, ont édité un nouveau jeu de famille : Le Loto « Winkelried » dont le caractère national en fera un joli cadeau de Noël. Ce jeu contribuera à faire mieux connaître notre histoire nationale. Inventé par un membre du corps enseignant, il se compose de 46 cartes illustrées d'un dessin original d'un de nos bons artistes, accompagné d'un commentaire emprunté à nos historiens. Au moment où de toutes parts s'élevaient des voix en faveur d'un renouveau de la culture civique et du jouet suisse, ce jeu se recommande tout particulièrement.

Injonction. — Un galant, un peu trop empressé, taquinait une jeune fille de la campagne. Il cherchait à la saisir et à l'embrasser.

— Dites donc, monsieur, commencez par finir!

LA CRISE MONÉTAIRE

Au début de la guerre actuelle, pièces d'or et d'argent se rarifiaient comme un charme. Il fallut se contenter des pièces de deux francs, de un franc, de cinquante centimes, du nickel, du cuivre. Bien heureux sommes-nous que ce dernier métal n'ait pas émigré pour des buts de... guerre. Nous savons un charcutier qui se vanta d'avoir mis soigneusement dans un tiroir deux cents francs en napoléons jaunes. Quant aux écus, il y eut, d'office, une rafle générale, et alors apparemment ces chers petits billets de cinq francs, dix francs, vingt francs. Mais la panique ayant pris fin, de Berne on se décida à ressortir le numéraire en sacs et maintenant il faut demander humblement le privilège de recevoir du papier pour les valeurs en dessous de cinquante francs. Est-ce bon signe ? Si oui, tant mieux. Pourvu qu'on ne convertisse pas les billets de mille en monnaie du calibre de celles que Lycurgue fit frapper ! Au fait, où serait le mal, on apprendrait, par crainte d'avoir à transporter des poids lourds, à se dégoûter des richesses périssables pourvu qu'on nous servit ce brouet noir qui faisait des Spartiates un peuple sobre, solide et pas phraseur pour un sou. ¹

Lors de la Révolution française, qui n'apporta pas que les présents agréables de la liberté et de la fraternité, les chiffons de papiers que devinrent les « assignats » étaient si abondants que pour les écouler on ne trouva pas d'autre moyen que d'en déprécier démesurément la

¹ Il paraît que nous sommes menacés — le nickel se faisant rare — d'avoir de la monnaie de laiton. Voilà qui sera commode pour les larges poches, mais on risquera ainsi de tomber de Charybde en Scylla. Attendons les événements. Peut-être se familiarisera-t-on avec les nouvelles pièces et nous enseigneront-elles une fois de plus que tout dans ce monde est relatif et que ce n'est pas l'argent qui fait le bonheur !

valeur. Alliez-vous au restaurant vous faire servir un menu de quatre francs cinquante, vous deviez, si par hasard il n'y avait pas, dans votre porte-monnaie, des espèces sonnantes, aligner — excusez du peu — pour cinq mille francs de ces drôles de billets de banque. Vous voyez d'ici la tête que devait faire le client s'il n'en possédait que pour quatre mille !

Aujourd'hui, c'est en France — pas encore chez nous — la crise des sous. Vous devinez pourquoi. Ce billon si méprisable pour la haute finance a des vertus que prise la défense nationale. Du cuivre, il nous faut du cuivre. Et alors, on va à la chasse, et les braconniers se font pincer. Voici, à ce sujet, une histoire toute récente.

Dans un restaurant de Paris, un garçon habillé aux pourboires résolut de faire un commerce de sous, qu'il achetait pour les revendre avec ceux qui étaient sa possession légitime, et dont probablement il avait fait une nite. Son zèle était si vif qu'un beau jour on le prit sur le fait et il s'en fut au violon, en attendant de comparaître devant le juge. Le jour de l'audience arrive :

— Comment vous appelez-vous ?
— Abdel Kader Ouled Amar, sujet arabe.
— Comment dites-vous ?
— Abdel Kader Oul....

— Suffit. Prévenu Abdel Kad.... pourquoi vous êtes-vous livré à l'achat de sous que vous revendiez avec 10 % de bénéfice ?

— Monsieur le président, je vous le déclare, tout le monde en fait autant.

— Suffit. Prévenu Abdel, votre raison est suffisante pour que je vous octroie une petite condamnation.

A vous, prévenue, quel est votre nom ?
— Madame Puzelat.

— Bon, voilà un nom chrétien. Or donc, dame Puzelat, pourquoi traquiez-vous du billon ?

— Je vais vous dire, Monsieur le président, ce sont mes clients qui me donnaient des sous ; il y en a même qui m'en demandaient.

— Très bien motivé, vous serez coffrée pour dix jours aux frais de la princesse qui, elle, ne paie pas en sous.

Les mots sont d'ailleurs trompeurs. On aura beau dire de quelqu'un qu'il n'a pas le sou, peut-être paiera-t-il un écu blanc pour voir et entendre la divette du jour ou se procurer un abonnement au cinéma. J. NEL.

Ce pauvre Henri ! — Tu sors de l'hôpital ; y as-tu des malades ?

— C'est mon pauvre Henri, il a été tant mal cette semaine qu'on a ma liste bien cru le perdre.

— Tais toi, et que lui est-y arrivé ?

— Figure-toi, qui z'ont imaginé de lui donner un bain, dans une baignoire ; lui qui n'en avait jamais vu de sa vie, alors il a pris mal dedans, tu comprends ?

— Comment y n'avait jamais pris un bain dans une baignoire ?

— Ma foi, non !

HEURES GRAVES

Oui, nous veillons sur toi, Patrie !

QUELLE mine inépuisable que les vieux papiers ! Quand on y met le nez, on a grand peine à l'en sortir. On est retenu, amorcé. On va de découverte en découverte, de surprise en surprise, parfois même d'émotion en émotion, surtout, lorsque quelque document, prose ou vers, manuscrit ou imprimé, en revenant à la lumière semble s'éveiller, s'animer au contact des événements actuels, où il retrouve soudain des éléments pareils à ceux qui lui ont donné le jour.

Dans un journal de 1857, portant la date du 17 janvier et le titre de *L'Indicateur*, et qui paraissait à Fribourg, deux fois par semaine,

nous voyons les vers ci-dessous. Ils étaient précédés de ces mots :

« A Monsieur Louis Monnet, de Lausanne, ¹ le spirituel auteur des *Prémices*, qui nous a envoyé hier une charmante poésie badine dont nous réservons la publication pour des temps meilleurs. »

Nous passons en ce moment, par des perplexités qui sont quasiment aussi angoissantes que celles qu'éprouvèrent nos pères en 1857. Mais nous savons qu'aujourd'hui, comme alors, tous les Suisses accourraient, s'il le fallait, à l'appel du drapeau, prêts au suprême sacrifice pour défendre la patrie menacée.

Les voici :

Jeune Vaudois, de la Suisse si libre,
Chantez plutôt la fièvre liberté.
Si, pour les rois, nous sommes l'équilibre,
Pour les sujets nous sommes vérité.

Que votre muse en ce jour se ravise,
Pour célébrer le pays menacé ;
Ne riez plus, nos soldats sous la bise
Ont froid ! peur non ! leur cœur n'est pas glacé.

A d'autres temps ajournez l'harmonie,
Que vos accents ne soient plus que guerriers
Pour dominer la Diane ennemie.
A l'aigle Prusse opposez des lauriers.

A d'autres chants ne laissez plus de marge ;
Oubliez tout, plaisirs, jeux et amour ;
N'entonnez plus qu'un gaillard pas de charge,
Pour le chanter au trépas du tambour.

Malheur à qui franchira nos frontières !
Notre passé crie le garde-à-vous !
Que les lambeaux de nos vieilles bannières,
Soient le linceul de l'ennemi jaloux !

Dans la montagne est une vaste tombe
Où sont gisant des monceaux d'os romains ;
Allons r'ouvrir cette antique hécatombe,
En champ de mort transformons nos ravins.

Puis, couchons-y, les uns auprès des autres,
De notre sol tous les profanateurs ;
La liberté reverra ses apôtres
Avec la paix devenir fossoyeurs.

Pour ces tombeaux, que des hymnes funèbres
Soient par nos soins préparés dès ce jour.
Que nos éclairs préviennent les ténèbres
Qui se feront dans ce sombre séjour.

En attendant, répétons à nos braves
D'être toujours humains pour les vaincus ;
Ce sont des hommes, et d'ailleurs des esclaves
Sans volonté ne sont pas sans vertus.

Tout comme nous, les blessés ont leur mère,
Une famille, un père et des amis ;
Peut-être encore une amante bien chère !
Et le roi veut qu'ils soient nos ennemis.

13 janvier 1857. L' LAMBOSSY-DE-FUYENS.

La corde. — Eh ! salut Albert. Mais d'où sors-tu donc, il y a une éternité qu'on ne s'est rencontré ?

— Oh ! j'ai eu des embêtements. Figure-toi qu'ayant eu besoin d'une corde j'en avais trouvé une qui traînait à terre ; alors la police m'a pris sur le fait, et j'ai passé en tribunal.

— Ah ! bah ! Et as-tu été condamné ?

— Je t'écoute, ils m'ont flanqué six mois de clou.

— Voyons, voyons ! c'est pas possible. Six mois de clou pour avoir ramassé une corde qui traînait, tu veux rire. Tu dois avoir fait autre chose.

— Tu comprends en ramassant cette corde, qui traînait, j'ai trouvé une vache au bout ; ... alors !...

Grand Théâtre. — Le Grand Théâtre nous annonce deux spectacles exceptionnels. Demain soir, dimanche, seconde de l'*Élévation*, 3 actes de Bernstein, dont la première eut un très vil succès.

Mardi, la tournée Baret nous donnera M. Beerley, une pièce qui a fait courir tout Paris, ces derniers temps, et dont l'interprétation sera de premier ordre.

¹ Fondateur, avec Henri Renou, du *Conteur Vaudois*.